

RSSAC037

## Proposition de modèle de gouvernance pour le système des serveurs racine du DNS

Rapport du Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) de l'ICANN  
12 juin 2018

*Note : ce contenu est la traduction en français du document publié dans sa version originale en anglais sur [icann.org](https://www.icann.org).  
Seule fait foi la version originale en langue anglaise, sur [icann.org](https://www.icann.org).*

## Résumé analytique

Dans cette proposition, le Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) de l'ICANN présente un modèle de gouvernance pour le système des serveurs racine (RSS) du système des noms de domaine (DNS) et ses opérateurs de serveurs racine (RSO). Le public visé par cette proposition est le Conseil d'administration de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN), la communauté de l'ICANN et, plus largement, la communauté Internet.

Aujourd'hui, le nombre d'hôtes sur Internet est des milliers de fois plus élevé qu'à l'époque où le RSS du DNS a été conçu. Les coûts opérationnels liés au fonctionnement du service étaient alors minimes et la valeur des activités menées sur le réseau était négligeable. Le réseau a évolué et comporte maintenant des milliards d'hôtes, des milliards d'utilisateurs, de nouvelles structures de gouvernance et de nouveaux modèles commerciaux, qui créent tous de nouvelles attentes en termes d'infrastructure. Le RSS, qui fait partie de l'infrastructure, a dans une large mesure maintenu la même structure organisationnelle en dépit des changements qu'il a subis. Il s'est développé et adapté à la croissance du réseau et continue de fournir des services résilients. Toutefois, il est temps que le RSS adopte de nouvelles structures de gouvernance et de nouveaux modèles commerciaux capables de répondre aux exigences strictes de gouvernance, de responsabilité et de transparence qui caractérisent cette nouvelle ère.

### Aperçu du RSSAC

Le RSSAC se compose de représentants d'organisations de RSO et d'agents de liaison d'autres groupes et organisations partenaires de l'ICANN impliqués dans la gestion technique et opérationnelle de la zone racine. Le RSSAC conseille la communauté de l'ICANN et le Conseil d'administration sur des questions liées au fonctionnement, à la gestion, à la sécurité et à l'intégrité du RSS,<sup>1</sup> et communique sur des sujets tels que :

- Le fonctionnement des serveurs racine du DNS et de leurs multiples instances.
- Le rassemblement et l'articulation des exigences vis-à-vis des entités impliquées dans les révisions techniques et les bonnes pratiques communes relatives au fonctionnement du RSS.
- La participation à l'identification et l'analyse continues des menaces et des risques qui pèsent sur le RSS et la recommandation d'activités d'audit permettant d'évaluer l'état des serveurs racine et de la zone racine.

Comme le RSSAC est un comité consultatif pour le Conseil d'administration de l'ICANN, la communauté de l'ICANN, et le public, ses conseils ne sont pas contraignants et doivent être jugés uniquement sur leur bien-fondé.

<sup>1</sup>Voir « l'article 12.2(c) des statuts constitutifs de l'ICANN », <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#article12>

## **Le système des serveurs racine d'aujourd'hui**

Le DNS permet d'assurer un fonctionnement fiable et convivial d'Internet, et le service racine du DNS constitue un élément essentiel du processus de résolution du DNS dans la mesure où il marque le point de départ de la recherche de ressources sur Internet. Le modèle actuel du service racine du DNS a fonctionné sans interruption depuis sa création.

Les principes qui ont permis le succès de ce service, et qui doivent rester des principes fondamentaux à l'avenir, comprennent les principes suivants :

1. Pour rester un réseau mondial, Internet a besoin d'un espace de noms public unique à l'échelle mondiale.
2. L'IANA est la source des données de la racine du DNS.
3. Le RSS doit être une plate-forme stable, fiable et résiliente dédiée à la fourniture du service DNS à tous les utilisateurs.
4. La diversité des opérations du serveur racine est une force du système dans son ensemble.
5. Les changements architecturaux doivent découler d'une évolution technique et de besoins techniques avérés.
6. L'IETF définit le fonctionnement technique du protocole DNS.
7. Les RSO doivent fonctionner avec intégrité et une philosophie prouvant leur engagement en faveur du bien commun d'Internet.
8. Les RSO doivent être transparents.
9. Les RSO doivent collaborer et échanger avec leur communauté de parties prenantes.
10. Les RSO doivent être autonomes et indépendants.
11. Les RSO doivent être neutres et impartiaux.

Ces principes sont portés par les RSO existants et leurs environnements collaboratifs (le RSSAC et les opérateurs de serveurs racine (Root-Ops)). À l'heure actuelle, les RSO fonctionnent de manière complètement indépendante, selon leur bon vouloir et avec leurs propres fonds, sans aucun contrôle direct du service par les parties prenantes, service qui est fourni uniquement sur la base de la confiance et de son intégrité historiques. Le RSSAC a documenté une grande partie de l'histoire et de la structure actuelle des opérations et de la gestion du serveur racine, mais la gouvernance du RSS reste dans une large mesure informelle et non documentée.

## **Le futur de la gouvernance du système des serveurs racine**

Le système a bien marché depuis sa création, mais aucun système n'est immuable. Avec le développement rapide et l'utilisation systématique d'Internet, le RSS a pris de l'importance et les risques pesant sur son fonctionnement continu, tels que les nouvelles menaces à la sécurité et demandes des utilisateurs, sont plus élevés. Ces évolutions ont par la suite renforcé les besoins en responsabilité, transparence, contrôle crédible et développement continu du service afin de répondre à ces demandes. Les parties prenantes du service doivent être responsables de son fonctionnement et de la garantie de sa fiabilité et continuité. L'ICANN, en tant que gardien des fonctions IANA et de la zone racine du DNS, a beaucoup évolué au cours des dernières années

afin de satisfaire ces besoins. La gouvernance du RSS doit suivre la cadence.

En 2015, le RSSAC a commencé à étudier d'éventuels modèles de remplacement du modèle de gouvernance actuel du RSS. Le cadre présenté dans le présent rapport est le fruit de trois ans de longs débats et de modélisation au sein du RSSAC en vue de répondre aux exigences de responsabilité, de stabilité financière et de durabilité du service racine du DNS. Il doit servir de point de départ initial d'un cadre potentiel.

Ce modèle continue de s'inspirer des principes qui l'ont gouverné jusqu'à présent et propose un modèle de gouvernance complémentaire comprenant les nouveaux composants suivants :

1. Un service Secrétariat (SF)
2. Un service Stratégie, architecture et politique (SAPF)
3. Un service Nomination et destitution (DRF)
4. Un service Suivi et mesure des performances (PMMF)
5. Un service Finances (FF)

Chacun de ces composants vise à mettre en œuvre un ou plusieurs de ces principes. Ils sont décrits de manière suffisamment précise pour faire office de point de départ d'une collaboration communautaire. Une méthode d'estimation des coûts opérationnels liés à la mise en œuvre et au maintien du modèle est incluse.

### **Étapes à suivre**

Afin de soutenir l'évolution requise, les propositions de changement de la gouvernance du RSS doivent faire l'objet d'une révision multipartite et d'un consensus de la part de la communauté. La proposition de modèle envisage d'avoir recours aux mécanismes de l'ICANN existants afin de garantir que divers retours alimentent le processus (par exemple le système de consultation publique et les différents types de groupes pouvant être constitués afin de développer encore davantage le modèle). Il convient d'organiser de vastes débats sur le potentiel de ce modèle afin de procéder à une vérification générale des composants proposés. Un nouvel organisme relevant de la communauté de l'ICANN devrait se charger des détails de la proposition, et la forme exacte de cet organisme sera décidée par le Conseil d'administration de l'ICANN à l'aide des retours de la communauté.